



Le contrat d'avenir signé

Rubrique : actualités - Date : lundi 22 décembre 2003

L'AFP, le Parisien, les Echos et la Tribune se penchent sur « le contrat d'avenir » signé hier par la Confédération des débiteurs de tabac.

L'AFP qui relève que le plan signé hier améliore encore les aides aux buralistes, précise qu'il prévoit pour les buralistes frontaliers une compensation représentant 90% de leurs pertes (au lieu des 80% initialement prévus) dans le cas d'une chute de plus de 25% des ventes. Les buralistes pourront en outre obtenir auprès du fisc des délais ou des exonérations y compris des « remises totales ». D'après la confédération des débiteurs, « ces avantages ont été arrachés en dernière minute par les buralistes ». Revenant sur les grandes lignes de ce plan d'aide, qui « officialise » le gel de fiscalité sur le tabac pendant quatre ans, l'agence rappelle qu'il prévoit une hausse du pourcentage touché par les buralistes sur les ventes de tabac, des compensations financières en cas de baisse du chiffre d'affaire, un volet sécuritaire pour protéger les débiteurs et lutter contre les trafics ainsi que l'intervention de l'Etat pour développer de nouveaux services.

Le Parisien qui estime que dans ce contrat d'avenir « le gouvernement a (&) vu large » avec un relèvement à 8% de la commission sur les ventes de tabac, et des « aides massives » destinées à compenser la baisse de CA, souligne que pour R. Le Pape, président de la confédération des débiteurs, « ce contrat est un bon compromis ». Le journal précise que néanmoins les buralistes « demeurent inquiets » comme en témoigne la baisse de leurs commandes aux industriels.

« Les buralistes satisfaits des compensations obtenues » titre la Tribune qui affirme que « la pression exercée » par eux « a fini par porter ses fruits » car en plus des mesures prévues « déjà considérées comme très avantageuses par bon nombre d'observateurs, le gouvernement a accordé de nouveaux avantages à la profession ».

D'après les Echos, le contrat a été signé en présence du Premier ministre, lequel, selon R. Le Pape, « a ainsi voulu apporter un soutien symbolique à cette signature ». Le journal qui détaille les mesures du plan estime que le président de la CDTF « a tout lieu d'être satisfait ».